

DECLARATION DES REVENUS ANNUELS BRUTS CUMULES

Remplir 1 page par représentant légal

Nom :	
Prénom :	
Enfant(s), nom et prénom :	
Employeur :	
Taux d'activité :	
Salaire annuel brut. Inclure <u>tous</u> les éléments de salaire (13 ^{ème} salaire, bonus attendus, etc.). Joindre le dernier certificat de salaire et la dernière décision de taxation :	CHF
Salaire en nature en plus du salaire annuel brut indiqué ci-dessus :	CHF
Pour les indépendants, revenu effectif selon la décision de la caisse AVS. Joindre la décision :	CHF
Allocations chômage, joindre un justificatif de la caisse de chômage :	CHF
Indemnités perte de gains, rentes (AVS/AI), rente LPP, RI, prestations complémentaires ou autre revenu social. Joindre un justificatif :	CHF
Pension alimentaire mensuelle reçue :	CHF
Pension alimentaire mensuelle versée :	CHF
Autres revenus (préciser la nature) :	CHF
REVENUS ANNUELS BRUTS CUMULES PROVISOIRES :	CHF

Les montants déclarés sans pièce justificative ne sont pas pris en compte et le tarif maximum est appliqué.

- Cochez cette case si vous ne souhaitez pas déclarer vos revenus ou fournir les justificatifs ; le tarif maximum sera appliqué.
- Cochez cette case si vous êtes exonéré d'impôts et/ou corps diplomatique, ainsi que si vous habitez hors du périmètre de l'APEJ ; le tarif maximum « hors réseau et exemptés » sera appliqué.

Formulaire et pièces justificatives sont à transmettre à revenus@apej.ch

La personne soussignée atteste avoir rempli cette déclaration complètement et conformément à la vérité. L'APEJ se réserve le droit de poursuivre en justice celui ou celle qui aura induit en erreur l'Association par des affirmations fallacieuses ou par la dissimulation de faits vrais.

Lieu et date :

Signature :